



PRÉFET DE LA SAVOIE

**Direction Départementale
des Territoires de la Savoie**

**Monsieur le Maire de la commune de MODANE
PL DE L HOTEL DE VILLE
73500 MODANE**

**DDT de la Savoie - Service
Environnement, Eau,
Forêts**

Dossier suivi par :

Laurence TOURNE

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **Travaux de confortement des barrages poids en maçonnerie sèche n°12 à 26 / Forêt domaniale RTM de la Belle PLINIER sur la commune de MODANE**

Accusé de réception du dossier et de la décision du préfet

Tél. : 04 79 71 72 81

Mél :

laurence.tourne@savoie.gouv.fr

Réf. : 73-2020-00059

Chambéry, le 20 AVRIL 2020

COURRIER ENVOYE UNIQUEMENT PAR VOIE DE MESSAGERIE

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Direction Départementale des Territoires (DDT 73) en date du 14 Avril 2020 concernant l'opération suivante :

Travaux de confortement des barrages poids en maçonnerie sèche n°12 à 26 / Forêt domaniale RTM de la Belle-Plinier sur la commune de MODANE.

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie.

En application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, je vous remercie d'effectuer cette formalité uniquement lorsqu'aura été prononcée la cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 22 mars 2020.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,

Le responsable de l'unité Aménagement des Milieux
Aquatiques



Olivier BARDOU

PJ : - 1 exemplaire du dossier
- 1 copie de la décision préfectorale

ATTESTATION

Le sous-signé(e),, maire de la commune de MODANE certifie avoir procédé à l’affichage de la décision de Monsieur le Préfet relative à un dossier de déclaration déposé par Direction Départementale des Territoires (DDT 73) dont la référence est 73-2020-00059 pour l’opération suivante :

**Travaux de confortement des barrages poids en maçonnerie sèche n°12 à 26 /
Forêt domaniale RTM de la Belle-Plinier sur la commune de MODANE**

Cet affichage a eu lieu du au

Fait à MODANE le